

GRAND PALAIS

ICI,

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Tél : +33 (0)4 91 76 90 60



www.marseille-chanot.com

MARSEILLE CHANOT



PALAIS DES CONGRÈS & DES EXPOSITIONS

SOMMAIRE

A. Présentation du Grand Palais..... p. 03
«Grand Palais» introduction

B. Caractéristiques du Grand Palais..... p. 04
Features

C. Volume libre p. 06
Unequipped safety zone

D. Climatisation, chauffage et développement durable p. 07
Heating, air-conditioning and sustainable development

E. Accroche..... p. 08
Rigging

Plan du Grand Palais

GRAND PALAIS

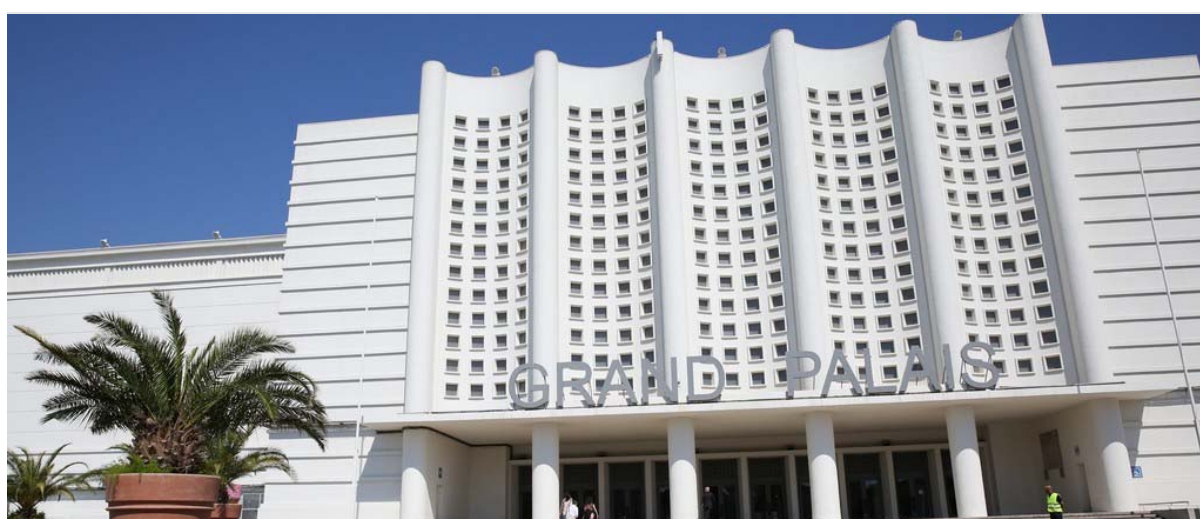
A. Présentation du Grand Palais

« Grand Palais » introduction

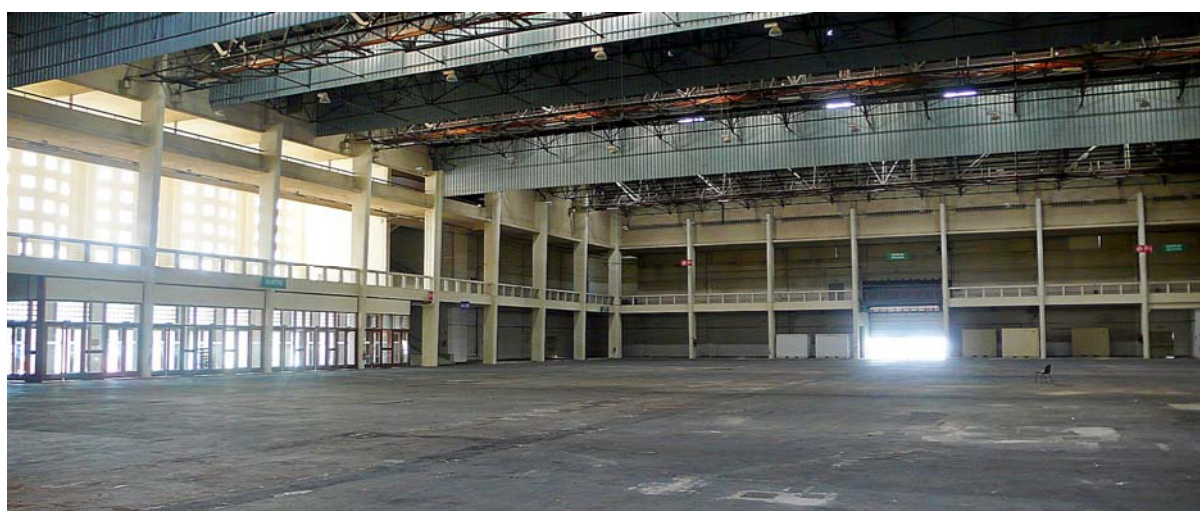
D'une surface utile totale de 6 909 m² (dont 5 468 m² sans piliers) et grâce à une importante hauteur sous plafond (12,10 m au point le plus bas) le Grand Palais permet l'accueil des manifestations les plus variées : expositions, événements sportifs, tournages de films...

Il est classé en type T (expositions) avec une jauge maximale de 6 909 personnes.

With a 6 909 sqm net space (5 468 sqm column-free) and thanks to an important height under ceiling (12,10m at the lowest point) the "Grand Palais" (6) can be used for various settings : exhibitions, sport events, movies shoots...



Façade principale du Grand Palais



B. Caractéristiques du Grand Palais

Features

Surface utile totale <i>Net space</i>	6 909 m ² (non compris escaliers, sas d'entrée, Poste Sécurité Incendie, sanitaires, local annexe et étage). <i>(stairs, air-lock access, restrooms, floors are not included)</i>
Longueur / <i>Length</i>	109 m
Largeur / <i>Width</i>	69 m
Hauteur maxi/mini <i>Max / min height</i>	Maxi 14,35 m (sous passerelle) – mini 12,10 m (sous écran de cantonnement) OU mini 4,85 m (zone périphérique sous étage) <i>Max 14,35 m - Min 12,10 m (under smoke barriers) OR 4,85 m under 1st floor zone</i>
Nature et résistance du sol (surcharge d'exploitation) <i>Floor type (operating load)</i>	Enrobé sauf tampons (fonte ou métal) - 500 kG/m ² (possibilité de mettre en place des charges plus importantes moyennant un calage adapté : sur devis) <i>Asphalt except plugs (cast iron) - 500 kg / sqm (Option to install heavier loads - quotation upon request).</i>
Façades / <i>Facades</i>	Béton enduit + peinture blanche + vélums verticaux <i>Concrete coats + white paint + vertical linings</i>
Parois <i>Walls</i>	Béton enduit <i>Concrete coats</i>
Couverture <i>Ceiling</i>	Charpente métallique (apparente), couverture par bac acier + feutre tendu <i>Metallic structure (visible)</i>
Portes <i>Doors</i>	Vitrées toute hauteur + ossature bois ou métal (en bleu sur le plan) ou pleines (en noir sur le plan) <i>Glass doors for entrances (in blue on the map) or steel doors (in black on the map) for fire exits.</i>
Accès principal public <i>Main public access</i>	Sas composé de 2 x 10 portes à doubles vantaux <i>10 double doors</i>
Accès PMR <i>Disabled person access</i>	3 plans inclinés (au niveau des portes 6.1, 6.5 et 6.10) et 2 rampes d'accès (portes 6.3 et 6.12) permettent aux PMR d'accéder dans toutes les zones du 6. <i>Possible in the whole building.</i>
Accès matériel <i>Loading access</i>	Porte n° 6.3 : 4,30 m (l) x 4,00 (h) - porte 6.12 : 7,10 m (l) x 4,70 m (h) – le sol est en pente au droit des portes d'accès matériel du GRAND PALAIS : un véhicule d'une hauteur proche de la hauteur annoncée ci-dessus ne passe pas forcément, en particulier s'il est long (semi remorque). <i>2 heavy trucks doors</i>
Electricité <i>Electricity</i>	Toutes puissances (monophasé ou triphasé) en tous points : sur devis <i>Possible everywhere – Quotation upon request</i>
Lignes téléphoniques <i>Phone lines</i>	En tous points (prestation assurée par Orange) <i>Provided by Orange directly</i>
Alimentation / Evacuation en eau <i>Water supply/ evacuation</i>	Alimentation : en tous points, moyennant un passage plus ou moins important de tuyau en apparent : sur devis <i>Possible everywhere – Quotation upon request</i> Evacuation : dans certaines zones uniquement (en raison de l'obligation de respecter une pente) : sur devis <i>Quotation upon request</i>

Lumière naturelle <i>Natural light</i>	Via les portes des façades + les exutoires de désenfumage. Pas de dispositif fixe d'occultation. Attention, compte tenu des surfaces vitrées existantes dans ce bâtiment, il est impossible d'occulter la lumière naturelle. <i>No masking possibilities, glass surface being too important.</i>
Eclairage artificiel <i>Artificial lighting</i>	Vapeur de sodium 250 W
Eclairage de sécurité <i>Emergency lighting</i>	Permanent, sans possibilité de « faire le noir » (5 lumens/m ² minimum). Si des moyens audiovisuels (projection vidéo, éclairage scénique) doivent être mis en oeuvre, il convient de vérifier que l'éclairage de sécurité n'altère pas leurs performances. <i>No option to override</i>
Signalétique extérieure <i>Outside signage</i>	Signalétique en façade ouest (bâche sur cadre) – sur devis <i>Special signage on the west facade – quotation upon request</i>
Signalétique intérieure <i>Indoor signage</i>	Pas de pré équipement – Accroche possible <i>Hanging possible</i>
Pavoisement <i>Flags</i>	2 mâts fixes devant la façade principale : sur devis (dimension maxi 2,00 m x 3,00 m) <i>2 Fixed poles – quotation upon request</i>
Sonorisation générale <i>Public address sound system</i>	Sur devis : L'usage de cette sonorisation doit être limité à des annonces ponctuelles ou à la diffusion d'une musique d'ambiance à faible niveau. <i>Quotation upon request</i>
Sanitaires <i>Restrooms</i>	Hommes : 5 WC + 2 lavabos + 24 urinoirs (total 2 blocs situés en sous-sol) Femmes : 12 WC + 3 lavabos (total 2 blocs situés en sous-sol) PMR : 2 WC + lavabos (1 homme et 1 femme) <i>Men : 5 WC + 2 washbasins + 24 urinals</i> <i>Women : 12 WC + 3 washbasins</i> <i>Disabled people : 2WC + washbasins (1 men and 1 women)</i>



Foire Internationale (Photo : SAFIM / GG)

1) Réglementation

Regulations

Les articles T15 et T16 du « Règlement du 25 juin 1980 » fixent les conditions de mise en oeuvre du « recouplement interne » : il s'agit de limiter la surface maximale d'exposition à 4500 m², surface au-delà de laquelle il est nécessaire de prévoir un recouplement des salles (Article T 15).

Ce recouplement peut être réalisé de plusieurs façons : celle retenue pour le Grand Palais est la mise en place d'un « volumes libres » qui ne peut pas être déplacé dans une autre zone du bâtiment :

Art. T16 §1 :

... un volume libre a pour objet d'isoler entre elles des zones d'expositions de superficie voisine tout en maintenant, pour des raisons d'exploitation, une grande salle unique.

Les caractéristiques de ce volume libre sont les suivantes :

- largeur minimale de 8 mètres ;
 - hauteur au moins égale à celle de la salle ;
 - il ne comporte aucun matériel ou aménagement ni aucun exutoire, ni aucune baie ou bande d'éclairage naturel;
- ...les volumes libres peuvent être utilisés comme dégagements principaux.

These articles define the implementation of «internal distribution» ; the aim is to limit the maximum exhibition surface to 4 500 sqm, a surface beyond which it is necessary to provide a division of the zones. The distribution chosen for the “Grand Palais” is the “unequipped safety zone” use :

Art. T16 §1 : ...the aim of a free volume is to separate the exhibition areas one from another and to preserve, for operating reasons, a single large space.

The unequipped safety zone specifications are the followings :

- Minimum width of 8 meters
- Height at least equal to the rest of the building
- Free of material and installations

2) Application

Le Grand Palais doit comporter 1 volume libre chaque fois que la surface d'exposition (surface totale occupée par les stands, les allées, la restauration, l'accueil, etc ...) atteint ou dépasse 4500 m². Les autres activités (type L, N, etc ...) ne sont pas visées par les articles T15 et T16 : les volumes libres peuvent donc être utilisés pour installer des chaises ou des tables dans le cadre d'une manifestation autre qu'une exposition : un concours, par exemple, n'est pas concerné.

1 « unequipped safety zone » required for a 4 500 sqm or more exhibition surface (total space occupied by stands, welcoming or catering areas, ...). For other events, e.g. exams, it is not necessary to plan “unequipped safety zone”.



*Volume libre du Grand Palais lors d'une exposition. (Dimension volume libre 8m)
The « Grand Palais » unequipped safety zone*

D. Climatisation, chauffage et développement durable

Heating, air-conditioning and sustainable development

Pas d'installation fixe de chauffage ou de climatisation, mais un dispositif temporaire à base de générateurs + gaines souples peut être installé sur la périphérie du Grand Palais : sur devis.

*No fixed heating and air conditioning systems, but a temporary system may be installed all around the building –
Quotation upon request*



*Les gaines souples passent au-dessus de la voie pompiers.
World Water Forum (photo : SAFIM / OD)*



*World Water Forum – Installation de gaines.
La hauteur des gaines peut varier selon l'utilisation : chauffage ou climatisation. (Dimension : 3m)*

Si une installation de chauffage ou de climatisation est mise en œuvre, dans l'objectif de maîtriser la consommation d'énergie :

- Il est obligatoire d'utiliser les sas d'accès pour les entrées et les sorties du public ; à défaut, un sas temporaire doit être construit (sur devis).
- L'ouverture des portes de livraison (portes PL) n'est pas autorisée pendant les périodes de fonctionnement des installations de chauffage.

En période froide et lorsque les participants doivent rester statiques (repas servis assis, concours, par exemple), il est conseillé de ne pas aménager les zones situées immédiatement au droit des portes.

In case of a heater temporary system installation, and in order to control the use of energy :

- Entrance and exit of the public is compulsory through the main entrance (airlock access).*
- Delivery access must be closed while system is on.*

E. Accroche

Rigging

L'accroche est possible dans le Grand Palais cependant, c'est Chanot qui se chargera de l'étude, du chiffrage et de la mise en œuvre des accroches, qui ne peuvent pas être réalisées par l'organisateur (ou par ses prestataires), sauf s'il s'agit d'accroche de signalétique légère (drop paper, etc ...).

L'organisateur notera le fait que les possibilités d'accroche ne sont pas cumulables avec la neige (c'est à dire pendant la période du 30/11 au 30/04, selon les normes NV 65 et N 84). Plusieurs options s'offrent alors à l'organisateur :

- Accrocher uniquement des charges légères (80 kg par point), à concurrence de 80 kg/100 m²,
- Ou prévoir la dépose des matériels accrochés en cas de chute de neige,
- Ou utiliser des structures autoportées pour pouvoir mettre en œuvre des charges supérieures à 80 kg, sans avoir à prévoir leur dépose en cas de chute de neige.

L'organisateur devra communiquer à Chanot (au moins 10 jours ouvrables avant le premier jour de montage de la manifestation) un projet d'accroche (avec plan coté et charges envisagées).

Any rigging project will have to be approved by Chanot. The organizer must provide rigging project at least 10 business days before the first set-up day (loads and plan).



Phoceia Jump (Association Bellerophon)



PMR
livraison 6.13
Delivery access

PMR
livraison 6.3
Delivery access

VOLUME LIBRE
Unequipped safety area

Grand Palais hauteur :	"Grand Palais" height :
maxi sous passerelle 14,35m	14,35m maxi under catwalk
mimi sous écran de cantonnement : 12,10m	12,10m under smoke barriers
mini zone périphérique sous étage : 4,85m	4,85m mini under 1st floor zone
portes de livraison :	Heavy truck doors :
- 6.3 : 4,30m (L) x 4,40m (h)	- 6.3 : 4,30m (width) x 4,40m (height)
- 6.12 : 7,10m (L) x 4,70m (h)	- 6.12 : 7,10m (width) x 4,70m (height)

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Tél : +33 (0)4 91 76 90 60



www.marseille-chanot.com

MARSEILLE
CHANOT 
PALAIS DES CONGRÈS & DES EXPOSITIONS